

ACTION URGENTE

PAKISTAN. CRAINTES POUR UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS DISPARU

On ignore toujours ce qu'il est advenu de Muhammad Idris Khattak, défenseur des droits humains et chercheur indépendant pakistanais, depuis sa disparition forcée le 13 novembre 2019. La santé de cet homme, qui souffre de diabète et a besoin d'un traitement quotidien, est encore plus menacée en cette période de pandémie de COVID-19, tandis que ses conditions de détention restent inconnues. N'ayant pu obtenir aucune information sur son sort depuis six mois, Amnesty International craint vraiment que Muhammad Idris Khattak ne subisse des actes de torture ou d'autres mauvais traitements, comme c'est souvent le cas des victimes de disparition forcée au Pakistan.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Minister Shah Mahmood Qureshi

Foreign Office

Constitution Avenue, Islamabad

Pakistan

Tél : +92 51-9210335

Fax : +92 51-9207600

Spokesperson.office@mofa.gov.pk

@SMQureshiPTI

Monsieur le Ministre,

Je vous écris pour vous faire part de ma profonde inquiétude quant à la vie et à la sécurité de **Muhammad Idris Khattak**, 56 ans, défenseur des droits humains et ancien consultant pour Amnesty International, qui aurait été soumis à une disparition forcée il y a plus de six mois (le 13 novembre 2019) par des hommes en civil.

Également chercheur indépendant, cet homme a recueilli des informations sur des violations des droits humains commises dans la province de Khyber Pakhtunkhwa et les anciennes zones tribales sous administration fédérale.

J'apprends avec une vive inquiétude que Muhammad Idris Khattak souffre de diabète et a donc besoin d'un traitement quotidien. Ignorant tout de ses conditions de détention, et au vu de la pandémie actuelle de COVID-19 dans le monde, je crains que sa santé et son bien-être ne soient encore plus menacés.

Il existe peu de châtiments aussi cruels qu'une disparition forcée. Le fait de ne pas savoir où se trouve Muhammad Idris Khattak ni le sort qui lui a été réservé est une source de douleur et d'angoisse immense pour sa famille. Les disparitions forcées ternissent depuis longtemps le bilan du Pakistan en matière de droits humains. Au 30 juin 2019, la Commission d'enquête gouvernementale sur les disparitions forcées comptait 2 141 affaires non résolues.

J'appelle votre gouvernement à révéler immédiatement à sa famille où se trouve Muhammad Idris Khattak et à le libérer sans délai ou à le traduire rapidement devant une juridiction civile qui statuera sur la légalité de son arrestation et de sa détention.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

Muhammad Idris Khattak a été consultant pour Amnesty International et d'autres ONG internationales de défense des droits humains. Depuis des années, il recueille des informations sur un large éventail de violations des droits humains et de crises humanitaires dans la province de Khyber Pakhtunkhwa et les anciennes zones tribales sous administration fédérale.

Il rentrait d'Islamabad lorsque sa voiture de location a été interceptée près de l'échangeur de Swabi, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa. La seule autre personne qui se trouvait dans le véhicule était le chauffeur, avec lequel il avait déjà effectué de nombreux trajets et qui a également été emmené le 13 novembre 2019. La famille de Muhammad Idris Khattak n'a appris sa disparition qu'une fois que son chauffeur a été relâché, le 15 novembre 2019 dans la soirée.

Selon les déclarations faites par la famille de Muhammad Idris Khattak quand elle a signalé la disparition à la police, quatre hommes en civil ont placé un sac noir sur la tête de cet homme et de son chauffeur et les ont emmenés dans un lieu inconnu.

Les personnes soumises à une disparition forcée risquent d'être torturées, voire tuées. Si toutefois elles sont relâchées, elles gardent des séquelles physiques et psychologiques. La disparition forcée est un instrument de terreur qui frappe non seulement des personnes et des familles, mais aussi des sociétés entières. Elle est un crime de droit international et, si elle s'inscrit dans le cadre d'attaques généralisées et systématiques, elle constitue alors un crime contre l'humanité.

Au Pakistan, la disparition forcée est utilisée pour museler la dissidence et faire taire les critiques à l'encontre des politiques militaires. Les personnes visées collectivement ou individuellement par les disparitions forcées sont notamment des membres des groupes ethniques sindhi, baloutche et pachoune et de la communauté chiite, des militant·e·s politiques, des défenseur·e·s des droits humains, des membres et sympathisant·e·s de groupes religieux et nationalistes, ainsi que des membres présumés de groupes armés ou encore d'organisations religieuses ou politiques interdites au Pakistan.

Amnesty International a reçu des informations faisant état de disparitions forcées et de détentions arbitraires de dissident·e·s, d'étudiant·e·s et d'autres personnes dans le pays tout au long de l'année 2019.

En janvier 2019, le dissident politique Ahmad Mustafa Kanju a été victime d'une disparition forcée à son domicile, à Rahim Yar Khan (province du Pendjab). En octobre 2019, Suleman Farooq Chaudhry, étudiant de troisième cycle en ingénierie qui critiquait le gouvernement sur les réseaux sociaux a été emmené alors qu'il se trouvait dans la banlieue d'Islamabad. Les familles de ces deux hommes ignorent toujours où ils se trouvent.

Selon la Convention internationale sur la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, on entend par disparition forcée « l'arrestation, la détention, l'enlèvement ou toute autre forme de privation de liberté par des agents de l'État ou par des personnes ou des groupes de personnes qui agissent avec l'autorisation, l'appui ou l'acquiescement de l'État, suivi du déni de la reconnaissance de la privation de liberté ou de la dissimulation du sort réservé à la personne disparue ou du lieu où elle se trouve, la soustrayant à la protection de la loi ».

Le gouvernement actuel, dirigé par Imran Khan, a promis d'ériger en infraction les disparitions forcées, mais aucun projet de loi en ce sens n'a été ne serait-ce que présenté au Parlement. Shireen Mazari, ministre des Droits humains, a également déclaré que le gouvernement voulait signer la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Cependant, aucun progrès n'a été enregistré à cet égard, et la pratique de la disparition forcée perdure en toute impunité dans le pays.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais, ourdou.
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 12 juin 2020.
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Muhammad Idris Khattak (il)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa33/1431/2019/fr/>